

PENSER ET AGIR EN COMMUNAUTÉ

pour nos familles et nos aînés

Politique de la famille et des aînés / Municipalité de Deschambault-Grondines



Dessins à colorier
à l'intérieur!



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

(Version synthèse)

Le document intégral de cette politique est disponible au
www.deschambault-grondines.com

Adoptée le 11 octobre 2011 (résolution no. 348-10-11)

Révisée le 13 août 2018 (résolution no. 334-08-18)

Démarche réalisée de mars 2016 à septembre 2018

MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

120, rue Saint-Joseph

Deschambault-Grondines (QC) G0A 1S0

Téléphone: 418 286-4511

Télécopieur: 418 286-6511

info@deschambault-grondines.com



DESCHAMBAULT-GRONDINES
Le fleuve en partage

TABLE DES MATIÈRES

4	Mot du maire
6	Préambule
7	Historique de la démarche
8-9	Le comité de la famille et des aînés
10	Politique de la famille et des aînés
11	Principes directeurs
12	Objectifs généraux
13	Mise en oeuvre et mécanisme de suivi / Remerciements
14	Plan d'action par axes d'intervention / Légende
15	Axe d'intervention 1: Administration municipale et communications
17	Axe d'intervention 2: Aménagement, habitation et transport
19	Axe d'intervention 3: Éducation et services de garde
21	Axe d'intervention 4: Environnement et mise en valeur du milieu
22-23	Axe d'intervention 5: Loisirs, culture et sport
25	Axe d'intervention 6: Promotion et accueil des nouvelles familles
27	Axe d'intervention 7: Sécurité
29	Axe d'intervention 8: Vie communautaire et associative

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je suis fier de vous présenter la mise à jour de la « Politique de la famille et des aînés ». Cette politique et le plan d'action qui en découle sont le résultat de plusieurs mois de travail et de réflexion de la part du Comité de la famille et des aînés. Je tiens à souligner leur grande contribution et les remercier pour la qualité du travail accompli.

La famille constitue certainement le noyau de base de notre communauté, de notre société. Nos aînés font partie intégrante de cette cellule qui anime et fait vivre notre municipalité. En poursuivant la réflexion sur les besoins et les aspirations de nos familles et aînés, nous souhaitons mettre de l'avant des initiatives innovantes et favoriser le lien entre les différentes générations.

La mise à jour de cette politique repose sur différentes consultations que nous avons menées au cours des dernières années. De plus, elle pourra se réaliser grâce à la précieuse collaboration de nombreux partenaires que nous avons la chance d'avoir au sein de notre municipalité. Nous avons la conviction qu'elle permettra de bien canaliser nos efforts pour faire de Deschambault-Grondines un lieu toujours plus accueillant et adapté pour les familles et les aînés. Afin de nous assurer de la réalisation de nos objectifs, nous avons confié au Comité de la famille et des aînés de veiller à la réalisation et au suivi des actions retenues dans le cadre de la politique.

En tant qu'élu, nous souhaitons poursuivre le travail accompli depuis déjà plusieurs années pour mettre la famille et les aînés au cœur de nos priorités dans toutes les sphères que touche la vie municipale : administration, loisirs, aménagement, sécurité, vie communautaire, etc.

Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette mise à jour de la politique et que vous vous joindrez à nous dans la réalisation de toutes ces actions.

Gaston Arcand,
Maire de Deschambault-Grondines





PRÉAMBULE

Depuis 2002, le ministère de la Famille et des Aînés accompagne les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) dans l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale en leur offrant un soutien financier et technique.

En 2011, la Municipalité de Deschambault-Grondines s'est inscrite dans cette démarche et a élaboré une Politique de la famille et des aînés pour sa communauté. Cette démarche a suscité le rapprochement avec les partenaires locaux et créé une synergie à l'avantage des familles et des aînés. La politique a notamment permis d'identifier les besoins diversifiés des familles et des aînés d'aujourd'hui et de proposer des actions qui permettent de mieux prendre en compte les nouvelles réalités.

Afin de maintenir l'élan généré par la réalisation du premier plan d'action de la Politique de la famille et des aînés, la municipalité a mis en place un processus de révision de la Politique de la famille et des aînés. La municipalité souhaite ainsi poursuivre l'intégration des dimensions familles et aînés dans sa planification et dans la réalisation de ses interventions. Ceci permettra de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de nos familles et de nos aînés et de favoriser les liens intergénérationnels.

De plus, la municipalité s'engage à mettre en place des mécanismes de suivi afin de favoriser l'application de cette version révisée de la politique ainsi que de maintenir le dialogue avec la population afin d'intégrer graduellement d'autres dimensions qui pourraient apparaître dans le futur.



crédit photographique: jpg.mov

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

2011

Adoption de la politique de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines.

2014

Dépôt du bilan de la politique familiale et des aînés et de son premier plan d'action.

Décembre 2015

Sondage auprès de la population.

Mars 2016

Première rencontre du comité pour analyser les résultats du sondage.

Novembre 2016

Mise à jour des objectifs de la politique.

Janvier 2017

Début des propositions d'actions à cibler pour atteindre les objectifs de la politique.

Janvier 2018

Début des ateliers de priorisation des actions à privilégier.

Mai 2018

Campagne de consultation par les médias sociaux «Le mois de mai le mois des idées».

Juin 2018

Fin de la rédaction de la mise à jour de la politique de la famille et des aînés.

Juillet 2018

Adoption de la mise à jour de la politique de la famille et des aînés.

Septembre 2018

Lancement de la mise à jour de la politique de la famille et des aînés.

LE COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Regroupant des personnes représentatives du milieu, le Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines a été l'acteur-clé à toutes les étapes de l'élaboration de la Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Il agit à titre consultatif pour la municipalité et travaille en partenariat avec

d'autres acteurs du milieu afin de favoriser la mise en place de conditions favorables pour assurer la qualité de vie des familles et des aînés dans la communauté de Deschambault-Grondines. Ce comité est aussi appelé à faire le suivi et à évaluer les actions entreprises après l'adoption de la politique familiale.



crédit photographique: jpg.mov

LE COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE DESCHAMBAULT-GRONDINES:

M. Gaston Arcand,
Maire

M. Patrick Bouillé,
Conseiller municipal et responsable des questions familles et aînés (RQFA)

M. Daniel Marcotte,
Conseiller municipal

M. Serge Arcand,
Citoyen et représentant des aînés

Mme Jacqueline Gignac,
Citoyenne et représentante des aînés

Mme Isabelle Trottier,
Citoyenne et représentante famille

Mme Geneviève Mayrand,
Citoyenne et représentante famille

Mme Chloë Boulanger,
Agente de développement local
et de communication

Céline Castonguay,
Responsable des loisirs

ACCOMPAGNATEURS:

M. Jean-Pierre Lamoureux,
Formateur, Carrefour action municipale et famille

Mme Marie-Ève Berthelot,
Kinésiologue CIUSSS de la Capitale-Nationale

Mme Julie-Anne Perreault,
Kinésiologue CIUSSS de la Capitale-Nationale

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Définition de la famille et des aînés

Noyau affectif, social et intergénérationnel qui, sous divers modèles, unit les enfants, parents, adultes et personnes âgées par le partage de valeurs, d'une histoire et d'une culture. Chaque famille contribue, à sa façon, à définir l'identité de sa communauté d'appartenance préparant ainsi sa relève à prendre sa place comme citoyen et à être porteur du patrimoine et de l'avenir de sa municipalité.

Richesse pour notre municipalité, les aînés contribuent par leur expérience de vie et leurs compétences à partager aux plus jeunes générations leurs connaissances et transmettre le patrimoine. Bâtisseurs de notre collectivité, ils sont pour plusieurs des membres actifs et dynamiques de la communauté par leur grande implication.

Mission

Par cette politique, la Municipalité de Deschambault-Grondines s'engage à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire en créant un milieu de vie favorable à leur épanouissement.

Valeurs

La politique de la famille et des aînés a été guidée par des valeurs partagées par l'ensemble de la communauté :

- Égalité entre hommes et femmes et équité entre générations
- Justice sociale et sécurité
- Support aux responsabilités des parents
- Reconnaissance à l'égard des aînés
- Engagement communautaire et solidarité
- Valorisation de notre histoire, de notre culture et de notre patrimoine
- Protection de notre environnement et développement durable



crédit photographique: Marie-Noël Bouillé

PRINCIPES DIRECTEURS

Ces principes directeurs servent de lignes directrices à l'élaboration de la politique et de son plan d'action en faveur des familles et des aînés :

Politique inclusive

La municipalité reconnaît le rôle de premier plan que joue la famille sous toutes ses formes et ses générations dans le développement et la vie communautaire. Elle entend soutenir celle-ci à toutes les étapes de la vie familiale et favoriser les liens entre les différentes générations.



crédit photographique: Isabelle Payette

Communication

La municipalité reconnaît la communication comme le moyen privilégié pour faire participer les familles et les aînés à la vie communautaire, pour favoriser l'accueil et l'installation de nouvelles familles et pour assurer la promotion des services destinés aux familles et aux aînés.

Accessibilité et écoute

La municipalité reconnaît l'importance que les familles et les aînés aient accès aux élus et employés municipaux par différents moyens pour faire part de leurs préoccupations. Elle entend être davantage à l'écoute des familles et des aînés.

Maintien et bonification des acquis

La municipalité reconnaît l'existence d'initiatives et de mesures en faveur des familles et des aînés. Elle entend miser sur ces acquis et les bonifier pour répondre aux besoins respectifs de ceux-ci.

Identité culturelle

La municipalité reconnaît son caractère distinct dû à l'ancienneté de l'occupation de son territoire, ce qui se traduit par une richesse patrimoniale et culturelle particulière qui forge de façon importante son identité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Fondée sur la volonté de la municipalité de mettre en place des environnements favorables afin d'améliorer globalement la qualité de vie des familles et des aînés, la politique poursuit les objectifs généraux suivants :

- Maintenir un cadre de vie axé sur les saines habitudes de vie propice à l'épanouissement et à la participation des familles et des aînés;
- Poursuivre l'intégration du « penser et agir familles et aînés » dans l'organisation municipale;
- Maintenir et renforcer la capacité d'attraction de la municipalité et encourager l'installation de nouvelles familles;
- Assurer la rétention des familles et des aînés dans la municipalité;
- Favoriser le vieillissement actif;
- Favoriser les relations et les activités intergénérationnelles.



crédit photographique: Jpg.mov

MISE EN OEUVRE ET MÉCANISME DE SUIVI

Afin d'assurer le suivi et la concrétisation des actions retenues, la Municipalité de Deschambault-Grondines a nommé officiellement un comité permanent. Le Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines continue donc d'assurer son rôle d'instance-conseil de la municipalité au regard des questions touchant les familles et les aînés. Il veillera au suivi de la politique et à sa diffusion dans le milieu.

Conçu sur un horizon de quatre ans, le plan d'action sera évolutif. Une mise à jour annuelle permettra de s'adapter aux réalités des familles et des aînés de Deschambault-Grondines. Enfin, la municipalité diffusera auprès de la population un bilan annuel des réalisations découlant de la Politique de la famille et des aînés.

REMERCIEMENTS

La Municipalité de Deschambault-Grondines remercie sincèrement les membres du Comité de la famille et des aînés qui, par leur grande implication, leurs connaissances et leurs idées, nous permettent aujourd'hui de nous doter d'un outil de travail efficace mettant à l'avant-plan le bien-être des familles et des aînés de notre milieu.

Nous remercions également toutes les personnes et organismes qui ont participé aux différentes étapes consultatives.

Des remerciements vont également aux membres de l'organisation municipale qui ont pris part à l'une ou l'autre des étapes qui ont mené à l'adoption de cette politique.

Enfin, nous remercions le Ministre de la Famille et la Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, pour le soutien financier et le Carrefour action municipale et famille ainsi que le CIUSSS de la Capitale-Nationale, pour leur soutien technique.

PLAN D'ACTION PAR AXE D'INTERVENTION

La Municipalité privilégie huit axes d'intervention où elle peut intervenir soit directement ou en partenariat avec d'autres ressources du milieu. Suivant la démarche commune qui a été préconisée pour la réalisation de la Politique familiale municipale (PFM) et du volet Municipalité amie des aînés (MADA), ce plan d'action se veut inclusif, intégrant ainsi les mesures familles, aînés et intergénérationnelles dans un même ensemble.

AXES D'INTERVENTION RETENUS:

1. Administration municipale et communications
2. Aménagement, habitation et transport
3. Éducation et services de garde
4. Environnement et mise en valeur du milieu
5. Loisirs, culture et sport
6. Promotion et accueil de nouvelles familles
7. Sécurité
8. Vie communautaire et associative

LÉGENDE:

- F** Mesures touchant spécifiquement les familles
- A** Mesures touchant spécifiquement les aînés
- I** Mesures intergénérationnelles

1

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS

Objectifs:

- Favoriser le réflexe «penser et agir famille et aîné» dans l'organisation de l'administration municipale (élus et employés) et dans les organismes de la communauté.
- Améliorer les outils de communication existants et la promotion des mesures, services et activités s'adressant aux familles et aînés.
- Faire en sorte que les familles et aînés puissent continuer à faire part de leurs idées, besoins et préoccupations à l'administration municipale.

Actions:

- Mandater le comité de la politique Famille et aînés, présidé par le RQFA, de se réunir au moins deux fois par an, dont une fois au début de l'automne au moment de la préparation du budget municipal, pour évaluer la réalisation des mesures et procéder aux ajustements nécessaires avec les responsables des mesures. **F-A**
- Présenter la mise à jour de la politique à l'ensemble des employés municipaux et des organismes locaux. **F-A-I**
- Communiquer un bilan annuel de la politique de la famille et des aînés sur le site de la municipalité. **F-A-I**
- Souligner annuellement la Semaine québécoise de la famille (mai), la Semaine québécoise de la petite enfance (novembre) ainsi que la Journée internationale des aînés (1er octobre). **F-A-I**
- Outiller et former les employés de première ligne pour référer les citoyens au 211 lorsqu'ils recherchent une ressource. **F-A**
- Diffuser des capsules qui soulignent l'importance des familles, des aînés, des liens intergénérationnels pour la municipalité. **F-A-I**
- Développer un mécanisme original de consultation de la population accessible en tout temps. **F-A**



2

AMÉNAGEMENT, HABITATION ET TRANSPORT

Objectifs:

- Offrir aux familles et aux aînés des lieux publics accessibles, sécuritaires et entretenus.
- Planifier l'aménagement des futurs secteurs résidentiels en tenant compte des familles et des aînés.
- Favoriser des aménagements encourageant le jeu libre.
- Favoriser le maintien à domicile et la rétention des aînés dans la municipalité.
- Faciliter l'accès à la propriété, particulièrement pour les familles et les aînés.
- Favoriser le transport en commun et le transport actif destinés aux familles et aux aînés.

Actions:

- Planifier des aménagements favorisant les déplacements actifs dans les nouveaux développements. **F-A**
- Réaménager la rampe d'accès du Centre des Roches. **F-A**
- Transmettre l'information des programmes d'accessibilité universelle auprès des commerces et services lors d'une activité réseautage ex : Programme Kéroul. **F-A-I**
- Identifier des corridors piétonniers potentiels à développer sur des parcours traversant des terrains publics. **F-A-I**
- Poursuivre sa collaboration au projet d'implantation d'une résidence pour personnes âgées (autonomes et/ou semi-autonomes). **F-A**
- Identifier les opportunités de constructions résidentielles (développement et densification). **F-A**
- Aménager des installations favorisant l'allaitement dans les espaces publics fréquentés par les jeunes familles. **F**
- Favoriser le jeu libre dans certaines rues ciblées pour encourager les enfants à jouer dehors. **F**



3

ÉDUCATION ET SERVICES DE GARDE

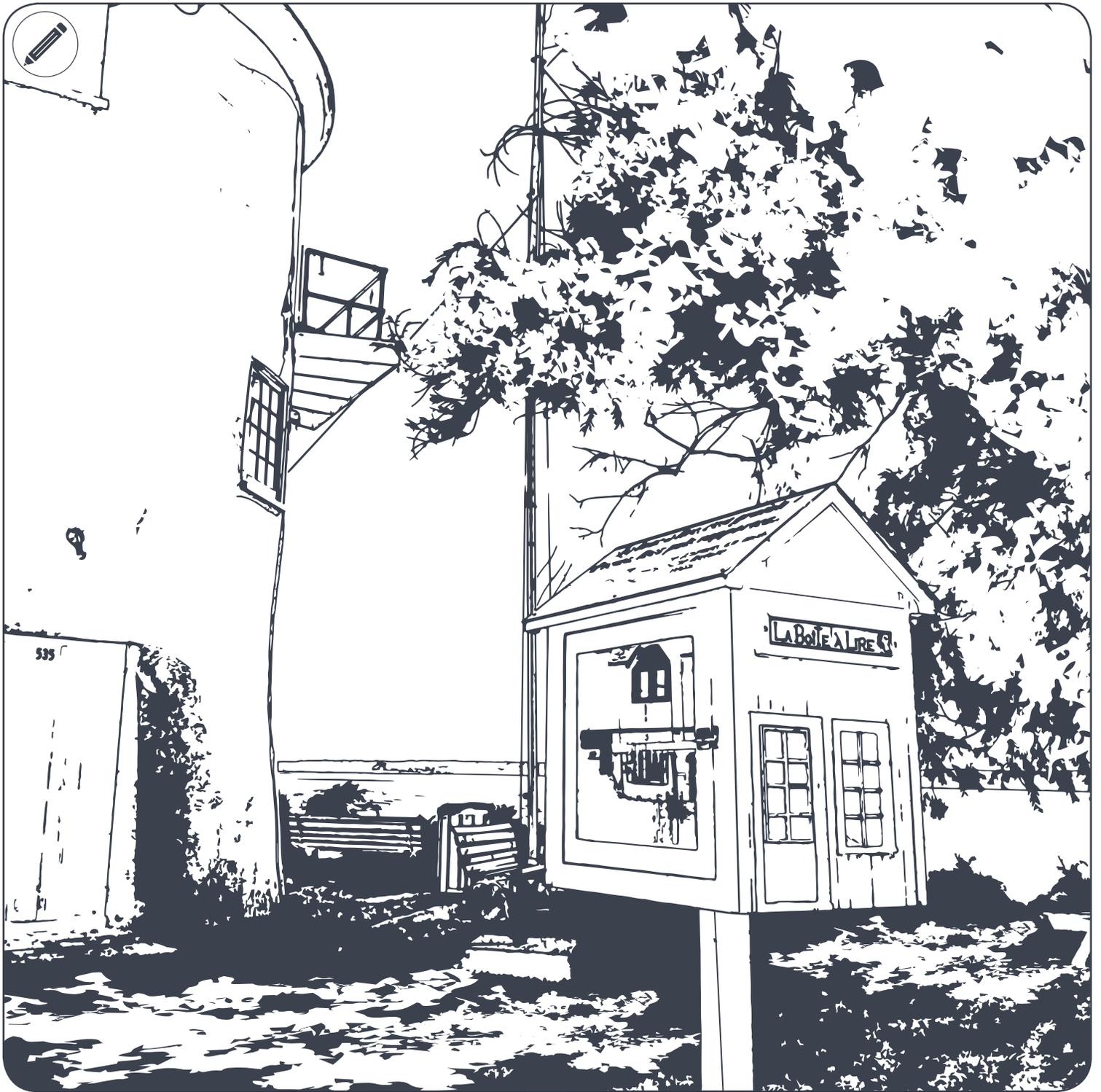
Objectifs:

- Maintenir et bonifier la collaboration entre la municipalité, les écoles et la commission scolaire.
- Soutenir les initiatives en matière de services de garde et de garderies.
- Encourager les initiatives éducatives.



Actions:

- Rendre accessible aux citoyens l'information quant à la disponibilité des locaux pour les fins de réunions. **F-A**
- Souligner les accomplissements des élèves par les différents moyens de communication. **F**
- Collaborer au réaménagement du parc de l'école du Phare afin qu'il soit adapté aux besoins des élèves et familles. **F**
- Considérer dans le cadre du plan d'aménagement de l'espace loisirs/secteur Grondines, la serre éducopousse. **F-A-I**
- Réaliser une veille sur les solutions qui pourraient permettre de réduire la précarité des places disponibles en garderies sur le territoire. **F**
- Faire une activité d'initiation à la vie démocratique auprès des enfants d'âge scolaire. **F**
- Continuer d'offrir des conférences et des ateliers dédiés aux aînés. **A**



4

ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU MILIEU

Objectifs:

- Susciter l'engagement des familles et des aînés en matière de protection de l'environnement.
- Faire de l'embellissement et de l'aménagement des espaces verts un élément important de la qualité de vie des familles et des aînés dans la municipalité.
- Verdir la municipalité.
- Maintenir les exigences des trois accréditations municipales (Association des plus beaux villages du Québec, Fleurons du Québec et Village-relais)

Actions:

- Identifier les zones potentielles de verdissement (îlots de chaleur, corridors de vent et embellissement). **F-A**
- Élaborer un programme de plantation d'arbres dans les zones ciblées. **F-A**
- Intégrer les pratiques écoresponsables dans l'organisation des événements chapeautés par la municipalité. **F-A**
- Promouvoir les pratiques écoresponsables auprès des comités locaux. **F-A**
- Identifier les aspects à améliorer selon les exigences des accréditations municipales. **F-A**
- Poursuivre un niveau d'entretien optimal et d'embellissement dans les lieux publics. **F-A**
- Souligner les initiatives en matière de protection de l'environnement par les citoyens. **F-A**

5

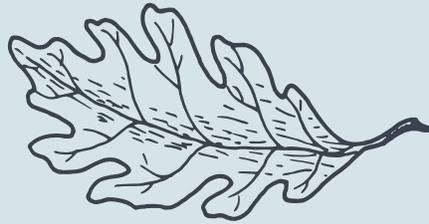
LOISIRS, CULTURE ET SPORT

Objectifs:

- Maintenir et adapter l'offre au niveau des loisirs et de la culture en fonction des besoins et des attentes des familles, des adolescents et des aînés.
- Faciliter l'accès aux services et activités offertes de loisirs, de culture et de sports.
- Favoriser l'utilisation et l'appropriation des espaces publics par les familles et les aînés, notamment ceux avec une forte vocation culturelle et patrimoniale.
- Promouvoir les saines habitudes de vie.



crédit photographique: Linda Brouillette



Actions:

- Intégrer des activités culturelles et intergénérationnelles, notamment dans le calendrier du camp de jour. **F-A-I**
- Sonder les adolescents pour connaître leurs besoins en termes de services de loisirs, de culture et de sports. **F**
- Sonder les citoyens de la tranche d'âge de 50 ans et plus pour connaître leurs besoins en termes de loisirs. **A**
- Étudier la faisabilité de développer un réseau de sentiers pour la pratique du ski de fond et de la raquette au Moulin de la Chevrotière. **F-A**
- Encourager, par la réalisation de programmes d'entraînement, l'utilisation des espaces extérieurs publics pour favoriser la mise en forme. **F-A**
- Mettre des équipements de sport en libre-service dans des «boîtes à sports» **F-A**
- Réaménager la bibliothèque du Bord de l'eau. **F-A-I**
- Réaliser l'aménagement de l'Allée Alcoa. **F-A-I**
- Adopter et appliquer une politique de tarification des loisirs. **F-A-I**
- Réaliser un plan global des aménagements et des infrastructures de la zone des loisirs du secteur de Grondines incluant un espace de jeu conçu pour les 0-5 ans. **F-A**
- Intégrer, dans les zones de jeux et les espaces verts, des zones de jeux libres. **F**
- Promouvoir les activités des programmes régionaux et nationaux axés sur les saines habitudes de vie. **F-A**

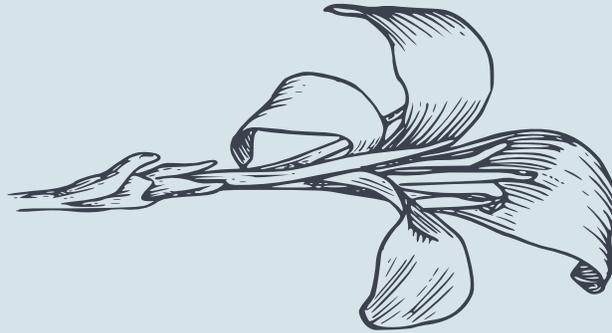


6

PROMOTION ET ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

Objectifs:

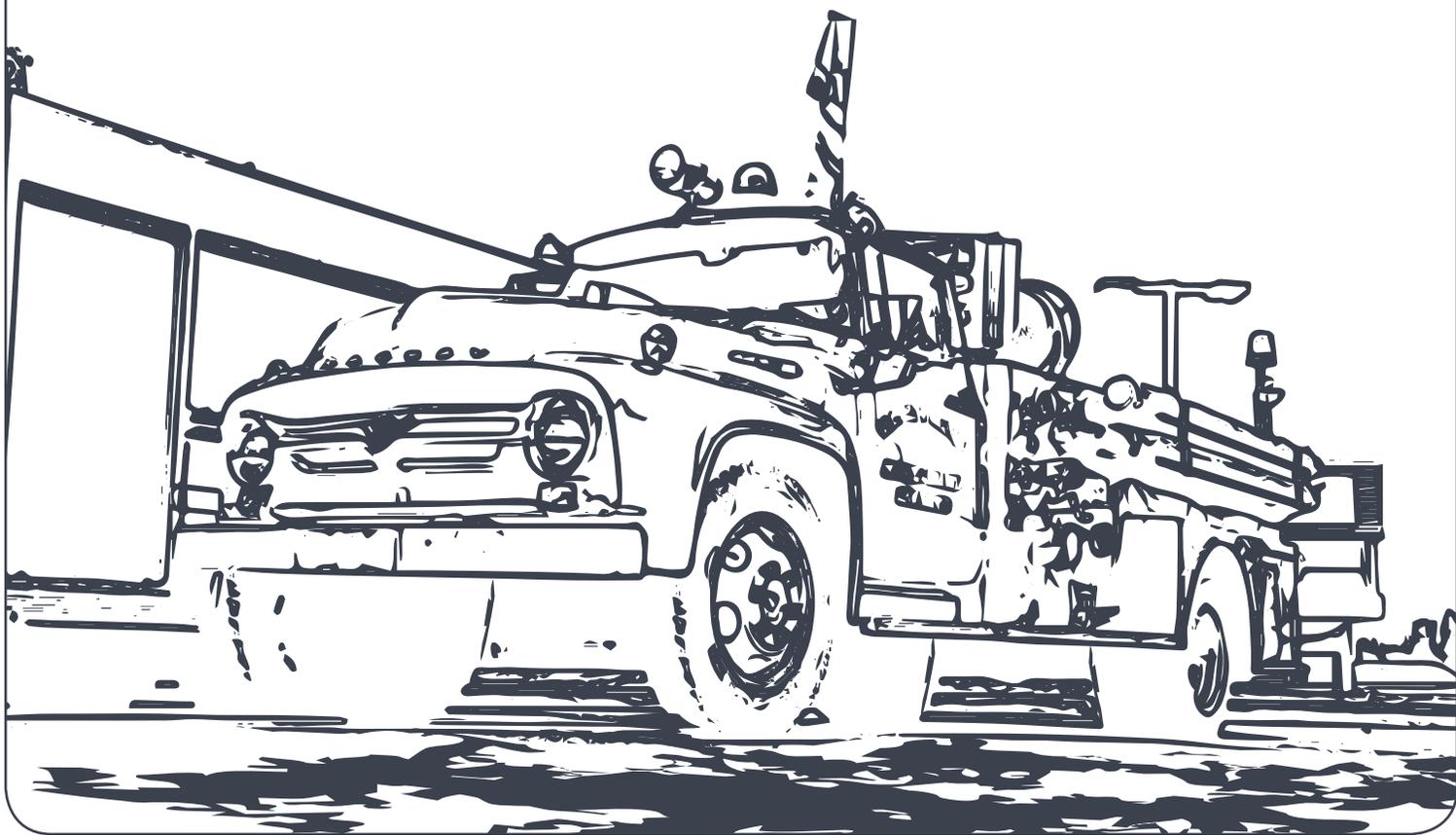
- Promouvoir Deschambault-Grondines en mettant en valeur la qualité de milieu de vie et les incitatifs à s'y établir.
- Bonifier l'accueil et l'intégration des nouvelles familles dans la municipalité.



Actions:

- Réaliser des capsules vidéo représentant des familles et des aînés de notre municipalité. **F-A-I**
- Utiliser le site web comme une vitrine exposant les avantages à s'établir à Deschambault-Grondines. **F-A**
- Organiser une activité «découverte» de la municipalité pour les nouveaux arrivants dans le cadre de la Semaine des municipalités et inviter la population à les accueillir. **F-A-I**
- Actualiser le contenu du cadeau d'accueil pour les nouveaux arrivants. **F-A**
- Favoriser la mise en place d'un comité d'accueil qui distribuera les cadeaux d'accueil aux nouveaux arrivants.

F-A

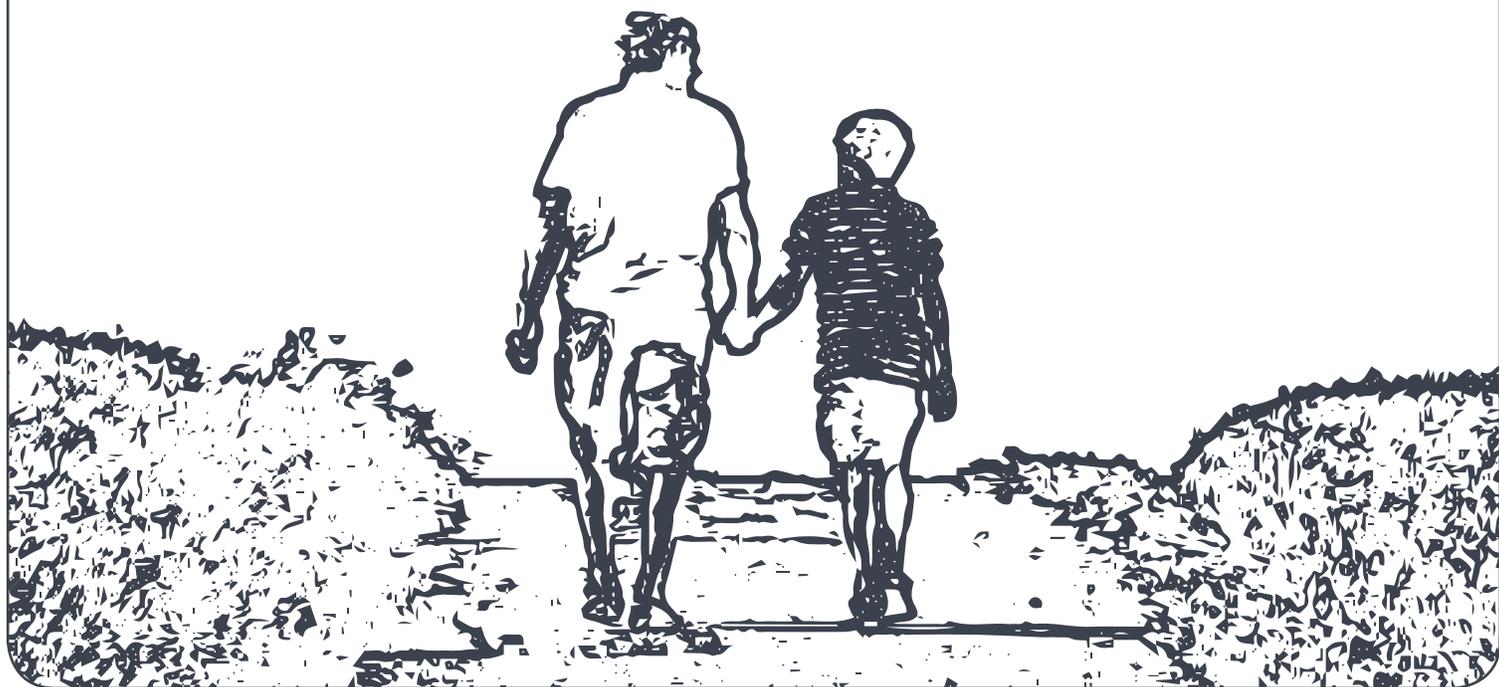


Objectif:

- Assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie sécuritaire.

**Actions:**

- Promouvoir la cohabitation entre les automobilistes, les piétons et les vélos sur l'ensemble du territoire. **F-A**
- Concertation avec le milieu pour identifier les solutions sécuritaires des déplacements des enfants et de la population dans les rues de la municipalité notamment dans les zones des écoles et des loisirs. **F-A**
- Sécuriser les déplacements actifs des citoyens dans les noyaux villageois à partir des solutions préalablement identifiées. **F-A**
- Promouvoir les campagnes de sensibilisation existantes en matière de sécurité (sécurité à vélo, auto-inspection en regard des incendies, transport scolaire, Halloween, etc.) **F-A**
- Poursuivre des activités de prévention incendie selon un cycle d'inspection préalablement approuvé par le conseil. (ex. : résidences pour aînés, garderies, camps de jour) **F-A**
- S'assurer de l'inspection et de l'entretien des aires de jeux municipales. **F**



Objectifs:

- Stimuler la fierté, la solidarité et le sentiment d'appartenance des familles et des aînés envers la municipalité.
- Célébrer la vie familiale et les liens intergénérationnels dans la communauté.
- Susciter l'implication communautaire de la population.

**Actions:**

- Collaborer avec la FADOQ pour la mise en place d'activités dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées. **F**
- Souligner les naissances et adoptions par l'envoi d'un présent aux familles. **F**
- Organiser un événement annuel de réseautage des organismes et des comités. **F-A-I**
- Sensibiliser et encourager les comités à mettre en place des activités intergénérationnelles. **I**
- Promouvoir de façon originale l'engagement social et bénévole auprès des jeunes. **F**
- Renouveler la manière de souligner l'implication et l'engagement des bénévoles au sein des comités lors de la semaine de l'action bénévole. **F-A**
- Promouvoir la Grande journée des petits entrepreneurs. **F**
- Mettre en place un outil de recrutement de bénévoles « ponctuels » de type « petites annonces » pour les organismes de la municipalité. **F-A-I**



Coordination

Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines

Recherche et rédaction

Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines

Révision et correction

Municipalité de Deschambault-Grondines

Conception graphique

Karine Gosselin

Illustration de la couverture

Robert Julien

Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien de nos partenaires:

Soutien financier:



En partenariat avec :



Soutien technique:



www.deschambault-grondines.com

